

Réf: Dossier N° 135265

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUNLIGHT-TO-THE RESCUE SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, GARE DE BASSAM, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 03 janvier 2022, et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUNLIGHT-TO-THE RESCUE SARL »

Objet : -OFFRIR L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE ABORDABLE POUR TOUS AFIN

-D'AMELIORER LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS

-LA PROPOSITION DES KITS SCOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES POUR TOUT FOYER CONNECTE OU NON CONNECTE AU RESEAU ELECTRIQUE

-LA CONCEPTION

-LE DIMENSIONNEMENT

-L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES SYSTEMES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES HORS-RESEAU POUR LES ENTREPRISES DE TOUT GENRE (INDUSTRIES-AGRO-ALIMENTAIRE, HOTELLERIE, ELECTRIFICATION EN ENERGIE PROPRE EN MILLIEU URBAIN ET RURAL)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, GARE DE BASSAM, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DALLE JEAN YVES MAKAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04755 du 24/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38503/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

